



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

agrocarburants

Question écrite n° 10614

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy interroge M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, sur les exonérations dont bénéficient les biocarburants. En effet, ces exonérations représentent 1,1 milliard d'euros, selon la plupart des estimations. Or l'efficacité, et l'intérêt écologique de ce type de produits n'apparaît pas aussi évident, ni partagé, qu'au moment où ces mesures ont été prises. Il souhaiterait donc savoir si le ministère travaille à une évaluation d'impact en ce domaine et, si oui, souhaiterait en connaître le contenu et les résultats. Il souhaiterait également savoir s'il envisage, si possible, une réorientation.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10614

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement et aménagement durables

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 novembre 2007, page 7173

Question retirée le : 8 avril 2008 (Fin de mandat)